



Association Réseau agro-environnemental Saillon

CHARTRE DE L'ASSOCIATION

L'association « Réseau agro-environnemental de Saillon » regroupe les vigneronnes et les vigneronns qui mettent en valeur à travers leurs activités les ressources du terroir.

La viticulture est un secteur important de l'économie locale. C'est également elle qui gère la majeure partie du territoire en entretenant nos paysages et notre patrimoine. Dans ce contexte, les enjeux environnementaux qui marquent fortement le territoire communal doivent être pris en compte dans les pratiques viticoles.

Cette recherche d'équilibre et de cohérence a conduit les vigneronnes et les vigneronns de Saillon à se préoccuper de l'évolution de notre agriculture et de notre cadre de vie.

Les signataires de la présente Charte veulent défendre les surfaces viticoles se situant dans une région richement structurée dotée d'une biodiversité remarquable, par la défense des objectifs généraux suivants :

- Maintenir et optimiser l'exploitation et l'entretien des surfaces à haute valeur biologique dans un souci de conservation de l'existant (préservation des conditions biologiques favorables aux espèces à hautes exigences – espèces prioritaires) ;
- Compléter ces dernières par un développement durable des surfaces de promotion de la biodiversité afin de garantir la conservation d'un réseau biologique fonctionnel à long terme.

Il s'agit principalement d'objectifs de **conservation à long terme, de renforcement et d'amélioration** pour les secteurs les plus riches en terme de biodiversité et pour les secteurs qui peuvent servir de relais aux espèces végétales et animales cibles.

Les vigneronnes et les vigneronns, membres de l'association « Réseau agro-environnemental de Saillon » s'engagent à :

- Optimiser la fonction et la qualité des surfaces de promotions de la biodiversité (SPB) ;
- Intégrer les SPB existantes et futures dans un réseau biologique fonctionnel ;
- Souligner le rôle prépondérant joué par l'agriculture locale dans la conservation d'un environnement de qualité ;
- Mettre en évidence la dimension socio-économique des prestations biologiques (paysage, patrimoine, tourisme) ;
- Assurer la pérennité des contributions propres aux prestations de promotion de la biodiversité ;
- Proposer des synergies entre les utilisations du territoire : zones de protection des sources; zone de protection de la nature et/ou du paysage, inventaire fédéral PPS ;
- Maintenir une exploitation équilibrée en terme d'intensité ;
- Garantir la protection des eaux et des sols ;
- Promouvoir les produits du terroir et l'agri-tourisme



Vigneronnes et Vignerons :

Bender Dominique

Bender Maurice

Blaser Christian

Chappaz Marie-Thérèse

Cheseaux Eric

Cheseaux Nicolas

Clerc Stéphane

Crettenand Jean-Yves

Crettenand Pierre-Antoine

Defayes Aline

Delétraz Alexandre

Dorsaz Sébastien

Dussex Maurice

Germanier Francis

Gollut Jean-Blaise

Luisier Bernard

Luisier Dominique

Luisier Samuel

Luisier Stéphane

Mermoud Jean-Renaud

Raymond Gérard

Roduit François

Roduit Jean-Philippe

Rossier Marc-André

Rossier Caroline

Seewer Damian

Thétaz Angelin

Valloton Henri